

Sauvegarder les prairies permanentes

Un avis du Conseil scientifique du Comité de bassin Rhin-Meuse rappelle que l'intérêt des prairies permanentes est multiple : pour la préservation de la biodiversité, pour celle de la qualité de l'eau, pour la limitation des inondations, sans même évoquer leur intérêt en matière de santé publique ou de piégeage carbone. Des bénéfices auxquels s'ajoute enjeu économique. La synthèse proposée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, H2o juillet-oct 2021.

SAUVEGARDER LES PRAIRIES PERMANENTES

L'avis du Conseil scientifique du Comité de bassin Rhin-Meuse rappelle que l'intérêt des prairies permanentes est multiple : pour la préservation de la biodiversité, pour celle de la qualité de l'eau, pour la limitation des inondations, sans même évoquer leur intérêt en matière de santé publique ou de piégeage carbone. À ces bénéfices s'ajoute encore avantages économiques. Ce sont là autant d'arguments en faveur de la préservation de ces espaces naturels qui sont pourtant en nette régression depuis plusieurs dizaines d'années sur le bassin Rhin-Meuse.

Agence de l'eau Rhin-Meuse photos ENSAIA Nancy (ouverture)

Natagora (fin)

H2o - juillet-oct 2021

À

Le rôle clé des prairies permanentes pour l'environnement

Dans ses conclusions, le rapport du Conseil scientifique explique que les prairies permanentes assurent une protection intégrale des nappes contre les herbicides et ce, quel que soit leur mode de gestion (pâturage, fauche), car elles sont très peu traitées. Elles assurent également une très bonne protection contre la pollution par les nitrates si elles sont fertilisées et pâturées de manière extensive ou semi-extensive (pas plus de 2,7 Unités Gros Bétail par hectare, pas plus de 200 kilogrammes d'azote par hectare). C'est du reste le cas dans la plupart des exploitations herbagères du bassin Rhin-Meuse. Les prairies ont ainsi pour effet bénéfique de maintenir la qualité de l'eau sous un seuil de 10 mg.L⁻¹ de nitrates, un taux impossible à obtenir avec des cultures céréalières.

Un autre argument est documenté : les prairies sont, après les forêts, les réservoirs les plus importants de biodiversité en offrant des habitats riches et diversifiés aux espèces animales et végétales. Sur la prairie de Vibersviller en Lorraine, 40 espèces végétales par relevé de 25 mètres carrés ont pu être recensées, avec un maximum de 130 espèces ! Le retournement des sols, très pratiqué sur les grandes cultures, vient détruire cet habitat et donc une partie de la

biodiversité.

Ce couvert végétal associé à un chevelu racinaire dense constitue un rempart très efficace pour protéger le sol de l'érosion et éviter le ruissellement, les coulées d'eaux boueuses et les inondations associées.

Le Conseil scientifique a également souligné le rôle joué par l'élevage sur prairies pour lutter contre le réchauffement climatique en stockant le carbone dans les sols. Souvent pointé du doigt pour sa trop grande production de méthane, l'élevage à l'herbe est pourtant l'un des seuls émetteurs de gaz à effet de serre à pouvoir compenser ses émissions de méthane de 30 à 80 %, notamment grâce au pâturage sur prairies permanentes.

Les multiples fonctionnalités des prairies : gestion des pollutions diffuses - gestion des crues et des sécheresses - atténuation ou accompagnement des effets du changement climatique - préservation de la biodiversité - écotourisme.

Un enjeu majeur pour la santé publique

L'intérêt de consommer de la viande ou du lait produit à partir d'animaux nourris à l'herbe est fort. En effet, une mauvaise alimentation favorise les maladies chroniques et devient l'un des facteurs principaux de risque du cancer, du diabète et des maladies cardiovasculaires selon l'Organisation mondiale de la Santé. Marc Benoit, membre du Conseil scientifique précise "les matières grasses sont essentielles pour le bon fonctionnement de l'organisme. Or, il existe aujourd'hui un fort déséquilibre dans le rapport oméga 3/oméga 6 dans l'alimentation des européens" à la consommation de viande. Ce n'est que la présence d'herbe dans la ration des produits d'origine animale ingérés par l'homme qui permet d'améliorer ce rapport." Les produits issus de bétail nourri à l'herbe sont reconnus de meilleure qualité nutritionnelle pour la santé humaine que pour ceux nourris aux céréales.

Il en va de même pour la consommation de produits laitiers car la composition des acides gras du lait évolue fortement en fonction de l'alimentation des animaux. D'un point de vue santé publique, l'élevage à l'herbe des prairies permanentes trouve tout son intérêt !

Préserver les atouts économiques

L'aspect économique des prairies permanentes est tout autant primordial. Les élevages herbagers et/ou certifiés AB dégagent des espérances de revenu très satisfaisantes du fait des atouts des cultures à bas niveau d'impact, économiques (charges opérationnelles moindres notamment), comme le montre l'étude diligentée par l'Agence de l'eau. Ainsi, les systèmes herbagers fondés sur les prairies sont plus rentables que les grandes cultures conventionnelles (entre 25 et 41 000 euros /UTH contre 21 000 euros /UTH).

"D'une manière globale, l'herbe est une filière pertinente à soutenir. Les prairies restent associées à des filières d'élevage bien présentes sur le bassin Rhin-euse. À ce titre, l'herbe est bien et de loin la première culture à bas niveau d'impact pour les ressources en eau, sur laquelle un effet levier doit être envisagé. L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, en sa qualité de garant de la qualité de l'eau estime que la préservation des prairies permanentes est une réponse aux trois facteurs suivants : environnemental, sanitaire et économique", conclut Marc Hoeltzel, directeur général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. »

À

À
À ResSources

Prairies permanentes : un atout majeur pour l'environnement et la santé publique - avis du Conseil scientifique du Comité de bassin Rhin-Meuse (juin 2021)

Les prairies de Lorraine : des espaces riches en biodiversité - Guillaume Gama, Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

Détermination de la rentabilité économique des exploitations agricoles du bassin Rhin-Meuse : quelle rentabilité des cultures à bas niveau d'impact sur l'eau ? Quels enseignements ? - Agence de l'eau Rhin-Meuse